Le chef conservateur, qui devait nous débarrasser du favoritisme, joue au Père Noël presque tous les jours et distribue des cadeaux à ses amis, notamment des contrats de publicité, des nominations à des postes de choix, ainsi de suite. Et même là, le premier ministre (M. Mulroney) fait preuve de sa maladresse caractéristique en négligeant de prévenir les titulaires, qui apprennent la nouvelle par les médias.

De surcroît, il va jusqu'à nommer des gens qui reconnaissent ouvertement n'être nullement qualifiées pour exercer leurs nouvelles fonctions et qui se demandent bien pourquoi ils ont été choisis. Et voilà pour le programme de création d'emplois des conservateurs. Les candidats heureux doivent être des tories, et leurs qualités importent peu.

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

HOMMAGE AUX EMPLOYÉS DU CENTRE DE COORDINATION DU SAUVETAGE DE TRENTON

M. Jim Edwards (Edmonton-Sud): Monsieur le Président, peu après la tombée de la nuit le 8 février, un jeune pilote de 22 ans d'Edmonton-Sud décollait de l'aéroport de Massena, juste de l'autre côté de la frontière dans l'État de New York, aux commandes d'un monomoteur Cherokee Arrow, dans le cadre d'un vol en trois étapes à destination de La Guardia. Vingt minutes plus tard, il prenait contact par radio avec la tour de contrôle pour signaler qu'il venait de pénétrer dans une zone de tempête de neige aveuglante et qu'il faisait demi-tour. La tour n'obtint plus aucune autre communication de lui.

Le jeune Bruce Squair rêvait de devenir pilote de ligne. Il avait besoin d'accumuler des heures de vol, et grâce à un modeste héritage, il avait loué un petit avion blanc à queue rouge de l'Edmonton Flying Club et avait entrepris un tour de l'Amérique du Nord. Pour l'étape au départ de Messena, il portait un blouson d'aviateur bourré de duvet, un costume d'aviateur et une paire d'espadrilles. Il n'avait avec lui aucune nourriture, seulement une canette de boisson gazeuse.

Dès l'aube du samedi, des appareils de la patrouille de l'aviation civile américaine et des Forces canadiennes ont décollé pour aller à sa recherche. Monsieur le Président, j'ai rencontré le lendemain les parents du jeune Bruce à bord de l'avion d'Edmonton à Ottawa. Il y avait alors plus de 36 heures qu'on était sans nouvelles de Bruce, et bien qu'ils priaient pour le retrouver sain et sauf, ils savaient bien que les perspectives étaient mauvaises.

Je suis heureux d'annoncer que Bruce Squair est de retour aujourd'hui à Edmonton souffrant seulement d'une fracture à la joue et d'un œil au beurre noir. L'appareil Cherokee est cependant une perte totale. Les employés du Centre de coordination de sauvetage de Trenton ont non seulement repéré la dernière fusée éclairante de Bruce et réussi à le secourir, mais ils ont observé tout le temps une attitude sympathique, secourable et positive avec les parents angoissés. Ils ont eu avec eux une attitude franche mais positive, et ont manifesté devant les inquiétudes de la famille une sensibilité constructive et rassurante.

Article 21 du Règlement

LES COOPÉRATIVES

LES POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LES COOPÉRATIVES D'EMPLOI

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, je voudrais signaler aux députés la conférence qui doit commencer ce soir à Saskatoon. C'est une conférence sur les coopératives d'emploi et je voudrais vous expliquer en quelques mots le rôle vital que ces établissements peuvent jouer d'ici les quelques prochaines années.

Jour après jour, à la Chambre, nous cherchons des moyens de relancer l'économie, de créer de nouveaux emplois et de favoriser la sécurité d'emploi des personnes qui continuent à travailler, ainsi que promouvoir l'expansion régionale et accroître la productivité.

Avec le temps et grâce à un cadre législatif favorable, les coopératives d'emploi peuvent atteindre tous ces buts. Non seulement elles le peuvent, mais je suis convaincu qu'elles y parviendront.

Dans tout le pays, les Canadiens demandent instamment au gouvernement d'aborder différemment nos problèmes économiques. Ils en ont assez des promesses et des expédients. Ils n'ont plus confiance dans la compétence du gouvernement et ils sont sceptiques, et à juste titre, quant aux motivations des grandes entreprises. Ils veulent avoir la haute main sur leurs propres affaires. Les coopératives d'emploi peuvent leur en donner le moyen. Ce sont des établissements qui partent de la base, sur l'initiative de particuliers canadiens et non du gouvernement ou du secteur des grandes entreprises.

Il incombe aux gouvernements de suivre l'exemple de la population en vue de créer un milieu favorable à l'expansion et à la prospérité des coopératives d'emploi.

Le Nouveau parti démocratique a été fondé sur un principe de démocratie économique, selon lequel les gens doivent pouvoir contrôler leur propre destin économique. Nous croyons fermement dans les possibilités qu'offrent les coopératives d'emploi et nous ferons tout notre possible pour venir en aide à ce très important secteur tertiaire.

[Français]

LE SÉNAT

LE RETARD DANS L'ADOPTION D'UN PROJET DE LOI PORTANT POUVOIR D'EMPRUNT

M. Fernand Jourdenais (La Prairie): Monsieur le Président, compte tenu du délai relatif à l'adoption du projet de loi C-11 qui occasionne une augmentation des dépenses, situation existant au Canada du fait que la deuxième Chambre n'est pas élue, je manifeste au nom de tous les Canadiens le désir que le gouvernement puisse envisager dans un meilleur format une réforme de la deuxième Chambre.

Je déplore, comme tant de Canadiens, le fait que le chef de l'Opposition officielle (M. Turner), malgré ses commentaires, n'ait pas tenu parole à ce sujet et aide volontairement au maintien de cette situation dans laquelle le gouvernement se trouve.

Monsieur le Président, je crois que l'Opposition officielle a perdu la confiance des Canadiens et que le Nouveau parti démocratique semble être le choix de la vraie Opposition officielle. Et suite à cela, je demande la démission immédiate du député de Vancouver Quadra (M. Turner).